

© Thinkstock - artant



Master of advanced studies en psychothérapie psychanalytique



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Unil

UNIL | Université de Lausanne

FORMATION



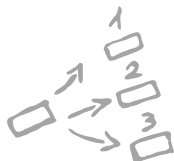
Le *Master of Advanced Studies* (MAS) en psychothérapie psychanalytique est conjointement décerné par l'Université de Lausanne et l'Université de Genève.

Accrédité par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), le cursus du MAS en psychothérapie psychanalytique permet aux psychologues d'obtenir le titre postgrade fédéral en psychothérapie, délivré par l'Université de Lausanne et l'OFSP.

Formation en cours d'emploi, le MAS prend appui sur la pratique clinique et la pratique de la psychothérapie des participant-e-s.

Des dispositifs de formation variés sont proposés (enseignements théoriques, séminaires, ateliers cliniques, psychodrames, supervisions de groupe...), complétés par des éléments de formation organisés par les participant-e-s (expérience personnelle de la psychothérapie, heures de formation et de supervision complémentaires).

OBJECTIFS



Le MAS permet d'acquérir les connaissances, les méthodes et les modes de mise en œuvre indispensables à la conduite autonome de psychothérapies psychanalytiques. Il amène le-la futur-e psychothérapeute à développer ses compétences afin de :

- savoir conduire de manière autonome des psychothérapies psychanalytiques pour le traitement de problématiques psychiques et psychiatriques variées
- savoir dispenser des interventions pour le traitement psychanalytique de troubles psychiques chez l'adulte et chez l'enfant et l'adolescent-e

- savoir conduire des psychothérapies psychanalytiques dans un cadre ambulatoire, hospitalier ou communautaire, pour une clientèle privée ou bénéficiant de soins auprès d'institutions publiques
- savoir conduire des psychothérapies psychanalytiques dans un setting individuel, et être sensibilisé-e aux interventions de crise, de couple, de famille ou de groupe
- savoir intégrer les traitements psychanalytiques dans des suivis complexes nécessitant des réseaux de soins pluridisciplinaires

PROFIL DES PARTICIPANT-E-S



Le MAS s'adresse aux psychologues et aux médecins psychiatres souhaitant acquérir à travers une formation complète les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la conduite autonome de psychothérapies psychanalytiques.

Pour les candidat-e-s psychologues, le MAS permet l'obtention du titre postgrade fédéral en psychothérapie, délivré par l'Université de Lausanne et l'OFSP.

Pour les médecins psychiatres, le MAS en psychothérapie psychanalytique est compatible avec les exigences FMH de formation continue en psychothérapie.

Les participant-e-s doivent avoir une expérience pratique suffisante dans une activité psychothérapeutique dans l'orientation psychanalytique en tant que psychologue ou psychiatre (avec suivi de 2 cas de psychothérapie minimum).

CURSUS

A) Formation de base (20 crédits ECTS)

- à Lausanne, la formation de base est organisée dans le cadre du CEPUSPP
 - Cursus Psychothérapie Adulte ou Psychothérapie Enfant-adolescent
- à Genève, la formation de base est organisée dans le cadre des HUG
 - Cursus Psychothérapie Adulte

B) Formation approfondie (23 crédits ECTS)

Suivi et obtention de 3 *Certificates of Advanced Studies* (CAS)
(à choix parmi la liste ci-dessous)

Psychanalyse et institutions - CAS

Janvier à décembre 2025, Lausanne

Cadre et espace thérapeutique - CAS

Janvier à décembre 2025, Genève

Thérapies psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent - CAS

Janvier à décembre 2026, Lausanne

Transfert et contre-transfert - CAS

Janvier à décembre 2026, Genève

Technique psychanalytique - CAS

Janvier à décembre 2027, Lausanne

Interprétation - CAS

Janvier à décembre 2027, Genève

Traitement psychanalytique de l'adolescent et du jeune adulte - CAS

Janvier à décembre 2028, Lausanne

Défis contemporains de la thérapie analytique - CAS

Janvier à décembre 2028, Genève

C) Eléments complémentaires

Organisés par le programme

Formation transverse
commune aux axes : Psychanalyse, systémique et TCC (80h, 3 crédits ECTS)

Supervision de groupe
(de 72 à 90h selon les CAS suivis, 6 crédits ECTS)

Organisés par le-la participant-e¹

Formation complémentaire (60 h, 7 crédits ECTS)

Compléments de supervision
(de 60 h à 78 h, dont un minimum de 50h en individuel, 4 crédits ECTS)

Expérience thérapeutique personnelle
(150 h, dont un minimum de 100h en individuel)

Pratique psychothérapeutique (500h min.)

Pratique clinique (2 ans à 100% auprès d'institutions reconnues)

D) Mémoire de fin de formation (7 crédits ECTS)

¹ Un-e accompagnant-e de formation aide le-la participant-e à organiser ces éléments en conformité avec les exigences du MAS.

PROGRAMME²

Le *Master of Advanced Studies* (MAS) en psychothérapie psychanalytique représente un cursus de 6 ans (70 crédits ECTS). Il se compose des volets suivants :

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE

- **Formation de base** (*env. 190h d'enseignement organisées par le programme*)
Bases théoriques en psychanalyse et en psychopathologie clinique; construction et présentation de cas; modalités d'intervention et de psychothérapie psychanalytiques.
- **Formation approfondie** (*246h d'enseignement organisées par le programme*)
Chaque participant·e choisit 3 *Certificates of Advanced Studies* (CAS) parmi l'offre des 8 CAS en psychanalyse proposés par les universités de Lausanne et Genève. Pour les programmes détaillés des CAS, consultez le site web du MAS.
- **Formation complémentaire** (*60h organisées par et à la charge du·de la participant·e*)
A choix parmi les formations proposées par les associations et institutions collaboratrices du MAS (voir rubrique Collaborations).
- **Formation transverse** (*80h d'enseignement organisées par le programme*)
Enseignements communs aux filières de formation en Psychanalyse, Systémique et TCC.
- **Mémoire de fin de formation**
Durant la 6^e année, rédaction d'un mémoire faisant l'objet d'une défense orale.

SUPERVISION INDIVIDUELLE ET DE GROUPE

- **Supervisions de groupe durant le cursus des CAS** (*de 72h à 90h organisées par le programme*)
Des heures de supervision de groupe sont incluses dans les CAS. Leur volume varie selon le CAS suivi.
- **Complément de supervision** (*de 60h à 78h, dont au moins 50h de supervision individuelle, organisées par et à la charge du·de la participant·e*)
Pour obtenir le MAS, le·la participant·e doit effectuer un total de 150h de supervision, dont au moins 50h en individuel. Dans ces 150 h sont comprises les supervisions de groupe suivies lors des CAS. Leur volume pouvant varier selon le CAS suivi, chaque participant·e complète ses heures de supervision afin d'effectuer le nombre total d'heures de supervision requis. Les heures de supervision sont réalisées auprès de superviseurs·euses externes au lieu de pratique, reconnu·e-s par la filière et appartenant aux sociétés, associations et institutions collaboratrices du MAS. Le coût horaire est estimé à CHF 160.– pour une supervision individuelle et à CHF 50.– pour une supervision en groupe.

EXPÉRIENCE THÉRAPEUTIQUE PERSONNELLE

150h, dont au moins 100h en individuel, organisées par et à la charge du·de la participant·e

Le·la participant·e planifie ses heures d'expérience thérapeutique personnelle avant le début de la formation ou au plus tard au début de son premier CAS. Le coût horaire est estimé à CHF 180.– pour une expérience thérapeutique en individuel et à CHF 50.– pour une expérience thérapeutique en groupe.

PRATIQUE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

Au moins 500 heures d'activité psychothérapeutique et 10 cas traités et supervisés

Une large expérience clinique et psychothérapeutique dans l'axe psychanalytique est requise auprès de patient·e-s présentant divers types de pathologies. Le·la participant·e est engagé·e dans une pratique psychothérapeutique dès le début de la formation et en atteste lors de la demande d'obtention du MAS.

PRATIQUE CLINIQUE

A la fin du cursus, les participant·e-s doivent pouvoir justifier d'une pratique clinique équivalente à 2 ans à 100% auprès d'institutions reconnues³. Un an au moins doit s'effectuer dans une institution ambulatoire ou stationnaire de soins psychothérapeutiques-psychiatriques, et un an au plus peut s'effectuer dans une institution psychosociale.

² Dans le programme, une heure correspond à une période de temps de 45 à 60 minutes, soit équivalente à une unité telle que définie par les standards de qualité de l'OFSP.

³ Pour plus d'informations sur la reconnaissance des lieux de pratique, consultez le site web du MAS.



ORGANISATION

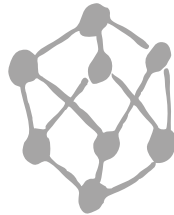
Les universités de Lausanne (UNIL) et de Genève (UNIGE) décernent conjointement un *Master* de formation postgrade / *Master of Advanced Studies* (MAS) en psychothérapie psychanalytique.

Les subdivisions concernées au sein des universités partenaires sont:

- l'Institut de psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), UNIL
- l'Institut universitaire de psychothérapie, Département de psychiatrie-CHUV (DP-CHUV) et Faculté de biologie et de médecine (FBM), UNIL
- le Département de psychiatrie, Faculté de médecine, UNIGE
- la Section de psychologie, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), UNIGE

Président du Comité directeur

Alessandro Talia, Professeur Associé, Institut de Psychologie (IP), Faculté de sciences sociales et politiques (SSP) - UNIL



COLLABORATIONS

Le MAS est organisé en collaboration avec les associations et institutions suivantes:

- Association Romande pour la Psychothérapie Analytique de Groupe (ARPAG)
- Association Suisse Romande de l'Ecole Européenne de psychanalyse – New Lacanian School (ASREEP-NLS)
- Association Suisse pour la Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adolescent (ASUPEA)
- European Federation of Psychoanalytic Psychotherapy in the Public Sector (EFPP) de Suisse romande
- Société suisse de psychanalyse – Centre de psychanalyse de Suisse romande (CPSR)
- Département de psychiatrie du CHUV (DP-CHUV)
- Département de psychiatrie des HUG
- Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est vaudois
- Hôpital du Valais, Pôle de psychiatrie et psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand
- Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)
- Service d'enseignement spécialisé et d'appui à la formation du canton de Vaud (SESAP)
- Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des HUG (SPEA)
- Service Universitaire de psychiatrie pour enfants et adolescents du CHUV (SUPEA)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|---------------------|---|
| Cursus | MAS en psychothérapie psychanalytique |
| Durée | Formation en cours d'emploi, d'une durée d'environ 6 ans |
| Coût | CHF 28 250.– ¹ (payable en plusieurs tranches) |
| Date et lieux | Dès novembre 2024, à Lausanne ou Genève <i>Sous réserve d'un nombre suffisant de participant-e-s</i> |
| Crédits ECTS | Le programme complet donne droit à 70 crédits ECTS |
| Délai d'inscription | 30 avril 2024 |

¹ Ce montant couvre la formation de base, les 3 Certificates of Advanced Studies, la formation transverse, les supervisions de groupe organisées par le programme, l'encadrement, l'évaluation des connaissances et compétences, ainsi que les frais liés à la délivrance du titre. En sus, sont à la charge du/de la participant-e : la formation complémentaire, les compléments de supervision et l'expérience thérapeutique personnelle. Le coût total minimal de ces éléments est estimé à CHF 31 100.–.



Inscription en ligne

www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychotherapie-psychanalytique-mas

CONTACT

Nous vous remercions d'adresser toutes vos questions à :

Jade Bortone

Coordnatrice du MAS en psychothérapie psychanalytique

maspsychanalyse@unil.ch

Université de Lausanne | Institut de psychologie
Géopolis | CH-1015 Lausanne



CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier. Les candidat-e-s doivent :

- Être titulaires d'une maîtrise universitaire en psychologie délivrée par une université suisse ou une haute école suisse en psychologie (ou d'un titre jugé équivalent) ou être titulaires d'un titre de médecin spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ou de l'adulte ou sur le point de l'obtenir (ou d'un titre jugé équivalent)
- Avoir une expérience pratique suffisante dans le domaine de la clinique, c'est-à-dire être engagé-e² au minimum à 40% dans une activité clinique permettant de mener des psychothérapies dans l'orientation psychanalytique en tant que psychologue ou psychiatre³ (avec suivi de 2 cas de psychothérapie minimum)
- Pour les candidat-e-s psychologues uniquement, attester d'une formation initiale en psychologie clinique et psychopathologie équivalente à 12 crédits ECTS acquis durant la formation prégraduée ou après la fin des études. Si ladite formation n'est pas exprimée en crédits ECTS, elle doit couvrir au moins 120 heures d'enseignement en présentiel

² Par une institution reconnue comme lieu de formation pour les psychologues psychothérapeute en formation, telle une institution ISFM ou une organisation de psychologues-psychothérapeutes.

³ Cette condition doit être remplie au plus tard à la fin de la première année de formation.



formation continue | Unil
EPFL